

**COMPTE RENDU RÉUNION COMITE DU MORBIHAN DE TENNIS DE TABLE**

**JEUDI 9 MARS 2023 EN PRESENTIEL ET VISIO CONFERENCE**

Date de réunion 09 Mars 2023

Début de réunion 18h45

En présentiel au Comité ou en Visio

**Membres présents :** Patrick Pasco, Bernard Chapalain, Jean-Luc Potdevin, Joël Beaucreux, Virginie Guegan

**Membres Visio :** Philippe Armand, Jean Pierre Godiveaux, Emmanuel Le Roux, Patrick Eveno, John Eveno

**Membres absents excusés :** Stéphane Pujol, Martine Lorand

**Membres absents :** Béatrice Bacon, Marie Coeffic, David Lorineau,

**1. Approbation compte rendu du 01 Avril 2022**

Résultat du vote sur l'approbation du Compte rendu

Contre 0                      Abstention 0                      Pour 10

**2. Réponse adressée à Hennebont suite à sa demande de financement.**

Lecture de la réponse adressée au club d'Hennebont. Nicolas PETIT responsable du développement international a remercié Patrick Pasco pour la participation du Comité

**3. Fonctionnement du CLE pour la saison 2023-2024**

Le club de Plescop nous a informé lors d'un entretien dans ses locaux de l'absence prévue de Julien DESMOULIERES de septembre 2023 à juin 2024 qui bénéficiera d'un congé sans solde.

Les interventions réalisées pour le CLE de Vannes ne seront donc plus assurées et nous devons trouver une organisation différente.

Les 2 séances du CLE resteront mais Julien ne sera pas remplacé.

De plus Alexis ne pourra pas être présent à 18h00 à 20h00 à Ploerin le mardi

2 possibilités :

- Réduire les séances de 2h00 à 1H30 de 18h00 à 19h30 le mardi
- Conserver des séances de 2h00 mais à Plescop

La question sera posée aux parents sur la solution préférée.

Il faut également prévenir les parents que le travail avec le 2<sup>ème</sup> groupe ne sera pas assuré pendant une année.

Alexis se charge de consulter et informer les parents des modifications temporaires.

Les conditions financières ne seront pas modifiées.

#### **4. Précisions des modalités de sélection pour les compétitions individuelles jeunes**

Pour les jeunes sur les dernières compétitions un nombre important d'inscriptions ont été réalisées. Certains clubs ont inscrit très tôt, des jeunes sans savoir s'ils seraient présents, en disant qu'il serait facile de les désinscrire. Certains clubs n'ont pas pu inscrire leurs jeunes.

Cela dépend des salles disponibles et des dates de compétitions. Il faudra peut-être limiter le nombre de participants ou effectuer un tirage au sort. Aucune décision n'est prise à date.

#### **5. Présentation tarifs FFTT et Ligue saison 2023-2024**

La fédération augmente ses licences :

- Compétition 2€ vétérans-Séniors-Juniors et 3€ pour toutes les catégories jeunes
- Loisirs 3€ vétérans-Séniors-Juniors et 2€ pour toutes les catégories jeunes

La Ligue de Bretagne n'augmentera pas ses tarifs

#### **6. Tarifs Comité 2023-2024**

Le Comité n'a pas augmenté ses tarifs depuis 5 ans.

Des nouveaux frais non prévus initialement viennent s'ajouter au budget de fonctionnement à prévoir 1000€ pour développement SPID et GIRPE + le PST pour lequel nous versons une redevance de 1,40€ par licence, soit 3500€.

Devons-nous augmenter et de combien ?

Un point, suivi d'un échange est réalisé sur le montant des licences Loisirs

La cotisation totale demandée est supérieure au montant indiqué par la FFTT. La Ligue indique que ce montant de cotisation imposé par la Fédération a été dénoncé mais à date ne peut fournir d'éléments réels relatifs à cette dénonciation.

Constats :

- Le nombre de licenciés loisirs du Comité est à fin février en baisse de 9% par rapport à l'an dernier alors que la ligue de Bretagne est positive de 14%.
- sur 52 16 clubs n'ont pas de loisirs.
- Certains clubs sont affiliés à une autre Fédération.
- Certains clubs ne règlent que le montant de cotisation indiqué par la Fédération.
- Les cotisations sont réglées à la Ligue conformément aux tarifs demandés sur le nombre de licences souscrites générant un écart financier pour le Comité.

Un alignement du Comité à la baisse sur tarif « Loisirs » devrait être rééquilibré sur les licences « Compétition » pour garantir le fonctionnement.

Un point sera adressé avec un état des augmentations à prévoir pour la saison prochaine. Seront également jointes des simulations d'alignement des tarifs Loisirs avec compensation par les licences « Compétition ».

Un point financier au 31 mars sera présenté à la prochaine réunion qui se déroulera fin avril.

#### **7. Remises de médailles 2023 2024**

Il arrive que les récompenses ne soient pas sur les lieux de compétitions. Les JA ne peuvent en être tenus responsables.

Les récompenses sont préparées en début de saison par compétition et par tours, et disponibles au Comité. La difficulté est de connaître les lieux de compétitions assez tôt pour pouvoir les faire acheminer. Afin d'éviter des disfonctionnements on pourra laisser en dépannage des médailles dans les clubs qui participent souvent aux compétitions.

**8. Lieu de l'AG 2023**

Elle se tiendra le 23 septembre. Le lieu reste à trouver.

Fin de réunion 20h05